

FINANCEMENT DE THESES DE DOCTORANTS PAR L'ADEME

L'ADEME sélectionne 50 doctorants par an. Le candidat doit être titulaire d'un master.

Le doctorant signe un contrat de 2 ans avec l'ADEME, renouvelable une seule fois pour un an. Il perçoit un salaire.

L'appel à candidature se fait à partir de la semaine du 10 janvier, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 mars 2023 à 17h00.

Le dépôt des candidatures se fait en ligne. La sélection des candidats est publiée fin juin.

<https://theses.ademe.fr/>

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/aac-theses2023>

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - ADEME :

20 avenue du Grésillé

BP 90406

49004 - Angers

<https://www.ademe.fr/>